



Du 29 mai au 4 juin 2022

SEMAINE DU TOURISME

La Semaine nationale du tourisme Ce qu'il faut savoir pour participer

Qu'est-ce que la Semaine nationale du tourisme?

Depuis plus de 10 ans, la **Semaine nationale du tourisme (SNT)** encourage tous les partenaires touristiques à célébrer ensemble le rôle prépondérant du tourisme dans l'économie canadienne et pour le tissu social et culturel des collectivités de partout au pays.

Pendant sept jours, cette campagne de sensibilisation présentée par l'**Association de l'industrie touristique du Canada (AITC)** invite les partenaires touristiques des secteurs privé et public au Canada et dans quelques marchés étrangers clés à promouvoir ensemble les destinations, entreprises et employés de l'industrie. Cette année, la campagne aura lieu du 29 mai au 4 juin 2022.

Pendant deux ans, nous avons subi les contrecoups de la pandémie mondiale, ses répercussions économiques et ses effets polarisants sur la société. Après cette période difficile, l'**AITC** est d'avis que le tourisme représente la meilleure voie pour montrer au monde les valeurs de la nation canadienne, soit la résilience, la paix, la tolérance et l'inclusion. Plus que jamais, le monde a besoin de nos valeurs collectives.

Le thème de cette année, « **Voyagez maintenant : Pour travailler, vivre et s'amuser!** », a été choisi pour souligner la reprise complète de l'industrie touristique canadienne. Nous sommes prêts à recevoir les touristes de toute la planète, qu'ils voyagent pour le travail ou le plaisir.

Comment peut-on participer?

Réalisez une courte vidéo, de 15 à 20 secondes, dans laquelle vous exprimez votre soutien au tourisme au Canada. Votre vidéo peut faire valoir l'importance du tourisme et ses contributions dans votre collectivité, ou les expériences touristiques uniques qu'on y trouve.

Amusez-vous et faites connaître les attraits du Canada au reste du monde!

Instructions pour réaliser votre vidéo

Réaliser un témoignage vidéo n'a rien de sorcier, ni rien à voir avec les grandes productions léchées. Ici, le message le remporte nettement sur le médium!

Trouvez d'abord un endroit convenable avec une belle lumière et le moins de bruits possible. On vous suggère de rédiger un bref script ou aide-mémoire. De manière générale, 50 mots correspondent à environ 20 secondes de paroles. Soyez bref pour faciliter le partage de votre vidéo sur les médias sociaux.

Une fois vos préparatifs terminés, prenez votre téléphone cellulaire et activez la fonction d'enregistrement vidéo. Ou demandez à quelqu'un de vous filmer. C'est tout!

Dès que votre enregistrement est terminé, partagez votre vidéo sur les médias sociaux, accompagnée du mot-clic **#SemaineDuTourismeCanada2022**. Et n'oubliez pas de nous inclure dans votre message : **Association de l'industrie touristique du Canada** sur Facebook et LinkedIn, et **@tiac_aitc** sur Twitter et Instagram.

Vous pouvez partager votre vidéo à tout moment d'ici la fin de la campagne le 4 juin, mais plus tôt vous le faites, mieux c'est! En effet, pendant tout le mois de mai, l'AITC mettra en valeur certaines vidéos sur le [site Web de la SNT](#), alors partagez votre vidéo dès que possible pour vous démarquer!

Encore plus d'astuces

- N'oubliez pas de vous présenter en indiquant votre nom, votre titre et le lieu de tournage.
- Vous pouvez vous adresser au public en lui souhaitant la bienvenue à la **Semaine nationale du tourisme** et en soulignant que cette campagne annuelle d'une semaine permet de célébrer et de promouvoir le tourisme au Canada. Expliquez l'importance du tourisme pour le tissu social, culturel et économique de votre collectivité et donnez des exemples d'attrait locaux ou d'expériences touristiques qu'on y trouve.
- Vous pouvez mettre l'accent sur l'importance pour tous les partenaires de travailler ensemble au cours des prochaines années en vue de reconstruire l'industrie touristique du Canada et de lui redonner son lustre pré-pandémique.
- Enfin, vous pouvez conclure votre vidéo en donnant le thème de cette année « **Voyagez maintenant : Pour travailler, vivre et s'amuser!** »

Comment l'AITC utilisera-t-elle votre vidéo?

L'AITC partagera votre vidéo sur tous ses canaux de médias sociaux et l'affichera sur le site Web de la SNT sur une carte Google interactive.

Vous avez des questions? Contactez Madison Simmons à msimmons@tiac-aitc.ca.

Déclaration de consentement

En soumettant votre vidéo, vous acceptez de consentir à sa publication par l'AITC dans le cadre de ses activités promotionnelles de la SNT. Vous comprenez que le matériel promotionnel sera publié sur le **site Web de la SNT** et distribué via les canaux de médias sociaux de l'AITC, y compris, mais sans s'y limiter, LinkedIn, Facebook, Twitter et Instagram.

Vous comprenez et acceptez que vous ne recevrez aucune compensation pour ces publications. De plus, vous comprenez et acceptez que l'AITC peut continuer à distribuer du matériel promotionnel comprenant votre vidéo après les dates de l'événement 2022.